

**RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE
DES PEINTURES CONTENANT DU PLOMB
AVANT RÉALISATION DE TRAVAUX DE RENOVATIONS**

IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE BATI VISITE	
CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER SITE PRINCIPAL – SP3 – REZ DE CHAUSSEE 108 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC – 35000 RENNES	
Propriétaire - Donneur d'ordre	CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER 108 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC – 35703 RENNES
Référence du Programme des travaux	Défini par le Maitre d'œuvre : travaux de rénovation

SOMMAIRE DU RAPPORT DE REPERAGE

1 – CONCLUSIONS & VALIDATION	2
2 - OBJET DE LA MISSION	2
3 - CONDITIONS DU REPERAGE	2
4 – MESURES DU PLOMB DANS LES PEINTURES AVANT TRAVAUX	3
4.1 – Cartographie de la zone de travaux	3

ANNEXES	Rapports d'analyse	Attestation de compétence Attestation d'assurance
Nb de documents	0	3

VALIDATION

Opérateur de repérage : Olivier LONGUE



Rapport édité à Thorigné-Fouillard, le 17/06/2025

La reproduction de ce Rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, annexes incluses.

La reproduction de ce Rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale avec l'accord écrit du propriétaire.

1 – CONCLUSIONS & VALIDATION

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de peintures contenant du plomb à une teneur supérieure au seuil de 1 mg/cm².

2 - OBJET DE LA MISSION

Cadre réglementaire: code du travail (évaluation des risques avant travaux), **décret n°2003-1254** du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique - articles R.231-58, R.231-58-4, R.231-58-5, R.231-58-6 des dispositions réglementaires du **Code du Travail**

Objet : mission de repérage des peintures contenant du plomb dans le cadre de travaux de rénovation.

3 - CONDITIONS DU REPERAGE

Fonction principale du bâtiment	CENTRE HOSPITALIER	Date du permis de construire	< 1948
Date de commande	07/05/2025	Date du repérage	20/05/2025
Accompagnateur	MME MEILLERAY	Diagnostic effectué par	Olivier LONGUE
Programme des travaux	travaux de rénovation : curage intérieur Plan de prévention : néant (voir Mode Opératoire de 3D ENERGIE)		
Autres Documents fournis	Plans - DTA		
Périmètre de repérage	Ensemble Rez de chaussée : halls, accueils, chambres, dégagements, office, WC, salles de bain, salle à manger		
Liste des ouvrages et parties d'ouvrages à inspecter	Tableau A.1 de la norme NF X 46-020 : rubriques 1 à 9		
Liste des locaux visités	Ensemble Rez de chaussée : halls, accueils, chambres, dégagements, office, WC, salles de bain, salle à manger		
Conditions spécifiques du repérage	Repérage et sondages en site non occupé Locaux non visités (et motif): aucun Mesures du plomb par fluorescence X : appareil FENX2 – UN911		
exclusions du présent repérage	Tableau A.1 de la norme NF X 46-020 : rubriques 9-10 (Fondations, matériaux enterrés, enrobés voirie)		

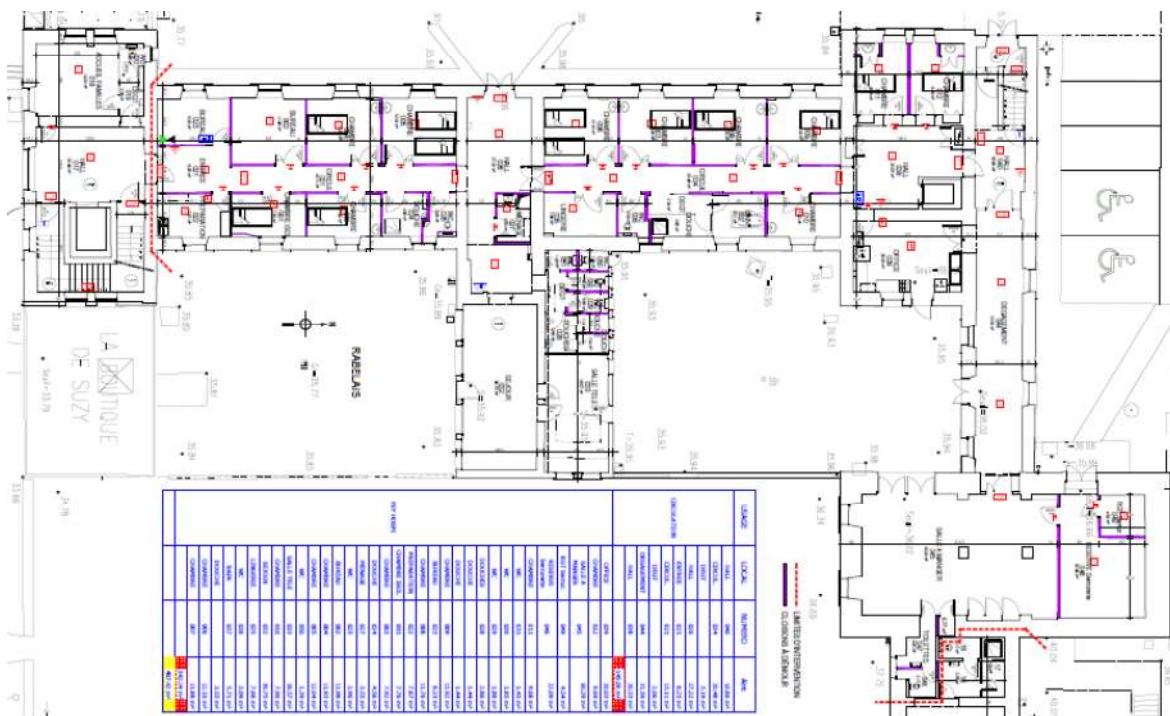
La reproduction de ce Rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale avec l'accord écrit du propriétaire.

4 – MESURES DU PLOMB DANS LES PEINTURES AVANT TRAVAUX

Locaux	Localisation	Support	Mesure Min/max (mg/cm²)	Dégradation
BÂTIMENT SP3				
Ensemble des locaux	Murs peints	-	0,00 / 0,03	-
	Plafonds plâtre/bois/béton	-	0,00 / 0,06	-
	Portes + encadrement	-	0,03 / 0,17	-
	Radiateurs	-	0,02 / 0,05	-
	Plinthes	-	0,04 / 0,09	-
	Plinthes carrelage	Absence de peinture	-	-
	Murs faïence	Absence de peinture	-	-
	Sol carrelage et mosaïque	Absence de peinture	-	-
	Conduits chauffage	-	0,01 / 0,02	-
	Conduits eau	-	0,00 / 0,01	-
	Sol Linoléum	Absence de peinture	-	-
	Murs toile de verre	-	0,01 / 0,02	-

Dégradations : NV = non visible - ND= non dégradé- EU = état d'usage - D = dégradé

4.1 – Cartographie de la zone de travaux



La reproduction de ce Rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale avec l'accord écrit du propriétaire.